
Le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle envisage de vendre le réseau de fibres optiques à la CTAL

Mont-Laurier, le 30 mai 2024 – Alors que la MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL) entrevoit la fin de son projet de construction du réseau de fibres optiques et que la Coopérative de télécommunication d'Antoine-Labelle (CTAL) détient désormais l'expérience et l'expertise dans l'exploitation de ce réseau, le conseil de la MRCAL étudie la possibilité de vendre son infrastructure à la CTAL.

Après avoir étudié différents scénarios, le conseil de la MRC envisage la vente du réseau de fibres optiques à la CTAL. Ce projet a pour objectif d'assurer l'efficacité et la pérennité du réseau et de la coopérative, en plus d'offrir les meilleurs services aux citoyens et de faciliter la gestion des opérations.

Considérant que la MRCAL a impliqué la CTAL dans la construction et l'entretien du réseau et en raison de l'expertise que cette dernière a grandement développée au cours des dernières années, la MRCAL a entamé les discussions avec les gouvernements, bailleurs de fonds, afin d'évaluer la faisabilité de la succession du réseau. Les autorisations gouvernementales constituent la première étape de ce projet embryonnaire. La poursuite du dossier est conditionnelle à l'approbation de ces instances.

Les réflexions entourant la possibilité de vente du réseau de fibres optiques comportent plusieurs avantages. D'abord, la cession réduirait le fardeau administratif entourant la construction et l'exploitation du réseau. De plus, la délégation des actifs à la CTAL pourrait permettre à celle-ci d'approfondir son expertise en télécommunication, en plus de croître sa pleine autonomie dans l'acquisition et l'exploitation des équipements. Le contrôle total des activités du réseau permettrait de poursuivre l'offre de service aux membres de la coopérative dans le maintien de l'accessibilité, la qualité et l'abordabilité des services de télécommunication.

– 30 –

Source : Billie Piché
Coordonnatrice aux communications
819-623-3485 poste 123
b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca

Historique du projet

Le besoin criant d'avoir accès à des services Internet haute vitesse de qualité sur tout le territoire se fait entendre depuis plusieurs années. Alors que les fournisseurs de services de télécommunication étaient dans l'impossibilité de desservir l'ensemble du territoire, la MRC a alors entamé une grande démarche de consultation publique, afin de connaître l'intérêt de la

population à participer à un projet collectif. La conclusion : il était essentiel d'offrir une connexion Internet haute vitesse de qualité à la population.

C'est donc en novembre 2017 que le coup d'envoi du projet de construction du réseau de fibres optiques de la MRCAL a été donné par l'obtention du financement des gouvernements. La CTAL, quant à elle, a été constituée en décembre 2017, dans le but d'opérer le réseau de fibres optiques de la MRCAL. Depuis ce jour, la CTAL a créé 30 emplois, en plus de développer une expertise en télécommunication encore jamais acquise sur le territoire.

Ayant offert ses premiers services d'Internet haute vitesse en septembre 2019, elle dessert désormais la population des services Internet, de téléphonie résidentielle et de télévision. Aujourd'hui, la construction du réseau de fibres optiques est complétée à plus de 95 %. Ce réseau dessert plus de 18 600 foyers et la CTAL dénombre 10 000 abonnés à ses services.